

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER
du 29 mars 2022
(visioconférence)**

Le Conseil académique de l'Université des Antilles, dans sa séance du 29 mars 2022, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Recrutement d'enseignants non titulaires – Lecteurs

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil académique de procéder au vote.

Il est demandé au Conseil académique de se prononcer sur les demandes de recrutement des lecteurs.

Résultat du vote	Membres en exercice	62
	Nombre de membres présents ou représentés	49
	Abstention	2
	Contre	0
	Pour	47

Avis : FAVORABLE

Les demandes de recrutement des lecteurs, conformément au tableau joint en annexe, sont approuvées à la majorité des membres présents et représentés du Conseil académique.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 29 mars 2022

Le Président de l'Université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY



CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS NON TITULAIRES (lecteurs, enseignants associés, enseignants invités, professeurs contractuels) 2022

LECTEURS : prise de fonction 01/09/2022

Sous réserve de validation des conseils de composantes/UFR, du Comité Technique Spécial et du Conseil de Pôle

Pôle	Composante	Corps	N° Poste	Vacant (V) ou Suceptible vacant (SV)	Codes disciplines	Intitulé disciplines	Avis Conseil de Laboratoire	Avis Conseil de Département	Avis Conseil de Composante / UFR	Avis CTS du 28/03/2022 En attente	Avis Conseil de Pôle du 28/03/2022 En attente	Observations
972	INSPE	Lecteur	0437	V	Non concerné	Espagnol	Non concerné	Non concerné	Favorable			Demande de renouvellement